

Image not found or type unknown



SOMMAIRE : [Quoi de neuf / Actus régionales / Appel à projet / Veille législative / Actus sociales / Agenda](#)

Flash n°38 du 15
Décembre 2021

QUOI DE NEUF

Colloque « Handicap mental et maladie d'Alzheimer »

Publié le 14 Décembre 2021

Le colloque « Handicap mental et maladie d'Alzheimer », organisé le 2 décembre 2021 à Lille par le CREAI Hauts-de-France en partenariat avec le laboratoire CeRIES de l'Université de Lille, a rassemblé plus de 200 personnes.

Les profils des participants étaient fortement diversifiés : professionnel.le.s du secteur du handicap, du sanitaire, du social, de la gérontologie, de la formation, étudiant.e.s, proches de personnes en situation de handicap, retraité.e.s du secteur médicosocial, ...

Cette diversité et cette forte participation (en dépit d'un contexte sanitaire et social peu favorables) constituent un premier enseignement : l'accompagnement des personnes handicapées atteintes de maladies neuroévolutives est une préoccupation forte et partagée par un éventail très large d'acteurs, au croisement de différents champs d'intervention.

Les réponses aux questionnaires de satisfaction (140 questionnaires complétés) nous apportent d'autres enseignements.

Plus de 90% des répondants estiment que cette journée leur a apporté des informations nouvelles et 97% que cette journée a conforté des connaissances qu'ils avaient déjà. Cela nous indique que l'élaboration de modes d'accompagnement dédiés à ce public requière l'acquisition de compétences, mais repose aussi en partie sur des connaissances déjà acquises. Ces connaissances sont toutefois souvent spécifiques à certaines catégories de professionnels : par exemple, les professionnels intervenant auprès de personnes atteintes de maladies neuroévolutives n'ont pas acquis de connaissances nouvelles sur la maladie d'Alzheimer mais soulignent leur besoin de connaître les spécificités inhérentes à la déficience intellectuelle ou encore l'organisation des établissements et services du champ du handicap ; à l'inverse, les professionnels intervenant auprès de personnes en situation de handicap auraient parfois aimé obtenir plus d'informations cliniques sur la maladie d'Alzheimer, et certains ont apprécié de pouvoir recevoir des conseils pratiques sur l'aide à

l'alimentation et à la prévention de la dénutrition – compétences que les professionnels du champ de la gérontologie possédaient déjà. L'accompagnement des personnes handicapées malades d'Alzheimer requière ainsi la mise en commun de connaissances actuellement éclatées dans différents champs d'intervention.

Plus de 82% des répondants déclarent que cette journée leur a donné envie d'en savoir plus sur cette thématique. Les besoins d'informations concernent différents axes : la connaissance des ressources pour développer des partenariats et travailler en réseau (« meilleure connaissance du réseau », « avoir un peu de noms et d'adresses de partenaires vers qui se tourner », « continuer à travailler avec le monde du handicap mais mieux connaître leur réseau », « qu'est-ce qu'une ESAD ? Comment travaille-t-elle ? »), des conseils pratiques pour guider l'accompagnement (« avoir des informations sur les activités mémoire », « formation sur les modes de communication », « quelles activités peut-on proposer », « moyens à mettre en place pour des activités sensorielles et les activités de bien-être »), une aide au diagnostic (« plus de ressources pour aider et accompagner quand il y a difficulté à poser un diagnostic », « les types de tests pour remplacer le MMS », « des supports d'évaluation sur de possibles troubles cognitifs »), des connaissances cliniques (« tableau clinique de la maladie d'Alzheimer », « les caractéristiques de la maladie d'Alzheimer », « plus d'apports théoriques »), des apports sur l'expérience des aidants (« approfondir l'approche de l'accompagnement pour l'aidant »), des connaissances pour d'autres catégories de handicap (« différents handicaps », « cérébrolésion et prévalence Alzheimer »).

66% des répondants indiquent qu'ils accompagnent, dans un cadre professionnel ou familial, une personne présentant un handicap mental et des troubles pouvant relever d'une maladie d'Alzheimer et, parmi eux, près de 99% déclarent que cette journée leur a apporté des informations utiles. Ces informations concernent, là encore, des domaines très variés : les conseils pour l'adaptation de l'environnement, les pistes pour le diagnostic, la question des changements d'établissements et la connaissance des partenaires, les activités à proposer, la compréhension de l'évolution de la maladie, l'importance de la connaissance fine des personnes, la découverte d'autres pratiques, la présentation d'outils, les retours d'expériences, la dimension pluriprofessionnelle de l'accompagnement, la nécessité d'évaluer et d'anticiper les changements, ... Certains précisent que cette journée les a amenés à reconsidérer certains présupposés (« Cette journée m'a fait réaliser davantage que des solutions peuvent être réfléchies dans n'importe quelle situation. J'ai pu prendre du recul sur des suppositions parfois trop hâtives »), d'autres soulignent l'intérêt de croiser les regards (« le croisement des points de vue met en évidence des pratiques convergentes »). Les besoins d'informations nouvelles, pour les personnes qui sont déjà en situation d'accompagnement, rejoignent celles des autres participants : la connaissance des établissements et des réseaux, l'évaluation des symptômes pour aider au diagnostic, les activités spécifiques qui peuvent être proposées.

Enfin, quelques pistes complémentaires sont suggérées en fin de questionnaire : la création de groupes de travail ou d'ateliers, le développement de la formation initiale, la création de vidéos représentatives de situations, la discussion sur la base de cas cliniques.

Cette journée a donc été l'occasion de donner à voir l'importance de cette problématique et la nécessité de décloisonner les champs d'intervention. Elle ne constitue pas, pour notre CREAM, un aboutissement, mais une étape importante dans la démarche que nous avons engagée depuis

maintenant quatre ans. Nous reviendrons prochainement vers vous pour vous présenter les différents projets que nous allons mettre en œuvre afin de poursuivre cette dynamique et vous soutenir dans l'élaboration de modes d'accompagnement adaptés aux personnes handicapées mentales malades d'Alzheimer.

D'ici là, passez d'excellentes fêtes de fin d'année, et prenez soin de vous !

Muriel Delporte, conseillère technique.

ACTUS REGIONALES

Formations IRTS Hauts de France

Publié le 14 Décembre 2021

Se former aux pratiques pédagogiques numériques

L'IRTS Hauts-de-France propose une nouvelle offre de formation continue conçue et dispensée par son équipe Challenges Hauts-de-France sur les pratiques pédagogiques numériques.

Le programme de formation comprend 6 blocs de compétences :

- Réaliser une formation à distance efficace
- Scénariser un parcours de FOAD
- Créer des contenus pédagogiques numériques
- Réaliser une intervention filmée et un montage audiovisuel
- Concevoir et animer une visioformation
- Prendre en main une plateforme LMS Moodle

Ces formations s'adressent à tous les publics et notamment au personnel pédagogique au regard de leurs missions d'enseignant, de formateur, de tuteur, etc.

Les formations peuvent être réalisées à distance ou dans nos locaux à Loos.

<https://irtshdf.fr/nouveau-se-former-aux-pratiques-pedagogiques-numeriques/>

Mise en place d'une offre de formation « Domicile »

Les services d'aide à domicile rencontrent plusieurs problématiques qui viennent impacter la qualité de vie au travail et peuvent altérer la qualité du service rendu au bénéficiaire. En effet, le métier d'aide à domicile rencontre de fortes tensions en termes de pénibilité (charge mentale et émotionnelle) et d'attractivité. Par conséquent, les responsables et dirigeants peuvent rencontrer des difficultés à fidéliser les salariés.

De plus, les organisations actuelles sont parfois éloignées des besoins du terrain et ne permettent pas toujours de développer une culture de service à laquelle les professionnels peuvent s'identifier.

Face au développement du secteur à domicile et aux problématiques énoncées ci-dessous, l'IRTS Hauts-de-France met en place une offre de formation spécifiquement liée au secteur du domicile et des équipes autonomes

<https://irtshdf.fr/formations-2/formation-continue/>

Le musée virtuel « L’art de la différence »

Publié le 14 Décembre 2021

Depuis le 8 novembre, les personnes accompagnées par les associations Papillons Blancs du Nord vous proposent de découvrir 150 œuvres intégrées dans un univers virtuel haut en couleurs ! Une expérience numérique immersive, innovante et accessible, qui célèbre la différence et prône l’ouverture d’esprit.

Ce musée virtuel est accessible en ligne à tous : gratuité, visite détaillée, description audio et en langue des signes, navigation simplifiée (via la touche espace du clavier)...

<https://www.lartdeladifference.fr/ftp/visite-virtuelle/>

[Dossier de presse](#)

Les Pôles Ressources Handicap dans le Nord

Publié le 14 Décembre 2021

La Caf du Nord soutient et accompagne les 6 pôles Ressources Handicap dans le département du Nord. Le pôle ressources Handicap est un service de proximité pour faciliter et développer l’accueil des enfants de 0 à 17 ans en situation de handicap en milieu ordinaire. Des équipes d’experts sont mobilisés pour accompagner les familles et les professionnels selon leurs besoins et attentes. Le centre de ressources met à disposition des outils pédagogiques et de sensibilisation.

Le Pôle Ressources Handicap assure une mise en relation de l’ensemble des acteurs locaux et associe les familles afin de renforcer les collaborations.

La création du réseau s’articule autour de 6 Pôles Ressources Handicap répartis sur l’ensemble du département du Nord.

[Fiches Pôles Ressources Handicap](#)

[Pour en savoir plus](#)

Source : CAF du Nord, 2021

APPEL À PROJET

Lancement des prix UNCCAS / ANCT Inclusion Numérique

Publié le 14 Décembre 2021

La Fabrique des CCAS/CIAS© de l'UNCCAS contribue à promouvoir et soutenir les bonnes pratiques des adhérents. Dans ce cadre sont lancés les Prix UNCCAS / ANCT Inclusion Numérique auxquels les CCAS, CIAS et UDCCAS peuvent candidater du 18 novembre 2021 au 18 janvier 2022. Les Prix seront remis lors du congrès national de l'UNCCAS, en mars prochain.

Les prix UNCCAS / ANCT, inscrits dans le cadre de la convention 2021-2022 entre l'Unccas et l'Agence nationale de la cohésion des territoires, ont pour objectif de mettre en lumière les expériences des CCAS/CIAS ou des UDCCAS et d'accompagner le développement d'initiatives inspirantes.

Une dotation de 15 000 euros sera ainsi répartie pour les meilleurs projets de chaque thématiques suivantes :

Le numérique et les séniors > [télécharger le dossier de candidature](#) L'accompagnement aux démarches (accès aux droits) > [télécharger le dossier de candidature](#) Le digital comme levier d'insertion > [télécharger le dossier de candidature](#)

[Télécharger le règlement](#)

Les dossiers doivent être envoyé à :

Alexandra Nazaret, chargée de projets à La Fabrique des CCAS et CIAS© de l'UNCCAS
anazaret@unccas.org

2ème prix Bernard Forette

Publié le 14 Décembre 2021

ILC France et la Société Française de Gériatrie et Gérontologie (SFGG) s'associent pour proposer la 2e édition du Prix Bernard Forette. Cette année, le prix, d'une valeur de 5000€, récompensera une action menée dans le numérique.

La thématique retenue pour cette 2e édition est la « fracture numérique ». Le prix Bernard Forette a pour objectif de valoriser une action menée dans le domaine du numérique :

Accès à internet et public âgé

Téléphonie mobile et public âgé

Digitalisation des services publics

Intégration des personnes âgées dans les circuits numériques

Exemples de travaux : actions de formations et ateliers numériques, achats d'équipements numériques,

déploiement de hotlines, opérations événementielles, toutes actions d'accompagnement des personnes âgées, etc.

Montant du prix Un prix de 5 000€.

Conditions de participation L'appel à candidatures est ouvert à tout candidat francophone.

Dossier de candidature Le dossier de candidature, rédigé en français, devra obligatoirement comporter les pièces suivantes :

Une présentation du candidat avec son curriculum vitae et la liste de ses travaux antérieurs

Une présentation du projet (2 à 4 pages) et un résumé d'environ 250 mots (sous format word ou pdf)

Dossier à adresser à : [\[info@ilcfrance.org\]\(mailto:info@ilcfrance.org\)](mailto:info@ilcfrance.org) • Date limite d'envoi des candidatures : mardi 15 février 2022 • Rendu des délibérations du jury : début mars 2022

[Plus de détails](#)

Création d'un dispositif d'auto-régulation (DAR)

Publié le 14 Décembre 2021

Création d'un dispositif d'auto-régulation (DAR) dans le département du Nord (Académie de Lille) pour la rentrée scolaire 2022.

La stratégie nationale pour l'autisme au sein des troubles du neuro-développement 2018-2022 a pour ambition de donner aux personnes avec autisme une place égale dans la société au travers, notamment, l'engagement consistant à réduire le retard en France en matière de scolarisation des élèves avec des troubles du spectre autistique.

Par le biais de la scolarisation d'élèves avec TSA, les dispositifs d'autorégulation (DAR) répondent aux principes établis par la stratégie autisme 2018-2022, qui a fait de la scolarisation des enfants et des adolescents avec troubles du spectre de l'autisme (TSA) un enjeu majeur de la stratégie nationale et de la construction d'une école pleinement inclusive.

Avec les DAR, les élèves avec TSA, comme tout élève, sont scolarisés dans leur classe d'âge de référence, à temps plein. Il s'agit de diversifier l'offre de scolarisation déjà existante en ne privilégiant pas une orientation vers un établissement médico-social (UEE) et donc éviter un effet filière avec les UEEA. Afin de viser une scolarité à temps complet en classe ordinaire et non au sein d'un dispositif collectif de scolarisation (unité localisée d'inclusion scolaire), cette scolarisation est appuyée au quotidien par une équipe médico-sociale implantée dans l'établissement.

10 élèves avec TSA sont orientés par la commission des droits et de l'autonomie des personnes handicapées vers le service médico-social désigné par l'agence régionale de santé et sont scolarisés durant leur parcours au collège, de la 6ème à la 3ème, dans l'établissement désigné par l'inspecteur d'académie.

Les interventions pédagogiques, éducatives et thérapeutiques se réfèrent aux recommandations de bonnes pratiques de la HAS et sont réalisées au sein de l'établissement scolaire associant l'équipe enseignante et les professionnels médico-sociaux, dont les actions sont coordonnées et supervisées.

Les modalités d'articulation entre l'établissement et la structure médico-sociale sont prévues dans le cadre d'une convention de coopération. Ce dispositif a pour objectif de permettre une scolarisation de qualité, en proposant aux différents acteurs de la scolarisation des élèves concernés l'ensemble des outils et compétences à mobiliser, en prenant appui sur l'expertise des professionnels d'ores et déjà mobilisés auprès de ces élèves.

En 2021, l'ARS Hauts-de-France lance un appel à manifestation d'intérêt (AMI) pour la création d'un dispositif d'autorégulation collège dans l'académie de Lille et plus précisément dans le département du Nord à la rentrée 2022.

Il est à noter qu'à la rentrée 2020, une expérimentation de DAR collège a été lancée en région Hauts-de-France (Amiens). Le présent AMI vise à poursuivre le déploiement en région Hauts-de-France dès la rentrée scolaire 2022 au travers la mise en œuvre d'un dispositif d'autorégulation sur le territoire de proximité de Saint-Amand dans le Nord pour l'académie de Lille ;

Sont éligibles les établissements ou services médico-sociaux (2° de l'article L. 312-1 du code de l'action sociale et des familles, soit un IME ou un SESSAD).

Date limite de dépôt des candidatures : samedi 29 janvier 2022

[Avis d'appel à manifestation d'intérêt](#)

[cahier des charges](#)

[instruction interministérielle](#)

[Dossier de candidature](#)

Contact

Pour toute information complémentaire, vous pouvez contacter

audrey.leleu@ars.sante.fr

VEILLE LEGISLATIVE

Veille au 14 décembre 2021

Publié le 14 Décembre 2021

ESMS

Arrêté du 22 novembre 2021 portant modification de l'arrêté du 16 avril 2021 relatif à l'expérimentation nationale d'un forfait santé en ESMS - nouveau modèle de financement de l'organisation de la prévention et des soins en établissement pour personnes en situation de handicap et prévoyant un appel à candidatures

[JORF n°0289 du 12 décembre 2021](#)

Arrêté du 3 décembre 2021 relatif à l'agrément de certains accords de travail applicables dans les établissements et services du secteur social et médico-social privé à but non lucratif

[JORF n°0288 du 11 décembre 2021](#)

Décret n° 2021-1570 du 3 décembre 2021 relatif aux comités sociaux d'établissement des établissements publics de santé, des établissements sociaux, des établissements médico-sociaux et des groupements de coopération sanitaire de moyens de droit public

[JORF n°0283 du 5 décembre 2021](#)

Travail

Décret n° 2021-1615 du 9 décembre 2021 modifiant le décret n° 2017-337 du 14 mars 2017 modifiant les règles de tarification au titre des accidents du travail et des maladies professionnelles du régime général

[JORF n°0288 du 11 décembre 2021](#)

Violences conjugales

[Circulaire du 25 novembre 2021](#) Déploiement des dispositifs d'accueil et d'accompagnement des victimes de violences conjugales, intrafamiliales et/ou sexuelles au sein des établissements de santé

Mise en ligne le 10 décembre 2021

COVID-19 – Crise sanitaire

Arrêté du 9 décembre 2021 modifiant l'arrêté du 1er juin 2021 prescrivant les mesures générales nécessaires à la gestion de la sortie de crise sanitaire

[JORF n°0287 du 10 décembre 2021](#)

Décret n° 2021-1584 du 7 décembre 2021 modifiant le décret n° 2020-650 du 29 mai 2020 relatif au traitement de données dénommé « TousAntiCovid »

[JORF n°0285 du 8 décembre 2021](#)

Décret n° 2021-1585 du 7 décembre 2021 modifiant le décret n° 2021-699 du 1er juin 2021 prescrivant les mesures générales nécessaires à la gestion de la sortie de crise sanitaire

ACTUS SOCIALES

[CNSA] Bilan d'activités des groupes d'entraide mutuelle (GEM)

Publié le 14 Décembre 2021

2019 et 2020 ont été deux années marquées par la crise sanitaire avec un impact sur l'organisation des groupes d'entraides mutuelles (GEM). De nouvelles modalités d'organisation ont ainsi vu le jour comme les veilles téléphoniques, des échanges entre adhérents via des outils numériques.

Les pouvoirs publics ont renforcé leur engagement en allouant des crédits supplémentaires ce qui porte aujourd'hui le nombre de GEM à 605 sur l'ensemble du territoire.

Enfin l'engagement n°4, «?Soutenir la pleine citoyenneté des adultes?», de la Stratégie nationale pour l'autisme au sein des troubles du neurodéveloppement (TND) 2018-2022 prévoit la création d'un GEM Autisme dans chaque département d'ici 2022.

[Bilan d'activité des groupes d'entraide mutuelle \(GEM\)](#)

Source : CNSA, 13 décembre 2021

Guide d'évaluation de l'autonomie des jeunes sortants des dispositifs de prise en charge

Publié le 14 Décembre 2021

Ce guide conçu par la préfecture de la région Ile de France, propose aux professionnels une démarche en « trois dimensions » dans le cadre de la Stratégie de lutte contre la pauvreté.

« Le guide permet aux professionnels, dans et hors ASE, de cheminer avec le jeune en se posant une série de questions sur les domaines de la vie en autonomie. Il apporte également des pistes et des ressources pour bâtir une sortie positive du dispositif de prise en charge. L'objectif est de sécuriser la transition pour le jeune en respectant son projet de vie. »

[Guide](#)

Source : [Préfecture de la région Île de France](#), 1er décembre 2021

[Drees] Accessibilité géographique aux structures médico-sociales destinées aux personnes âgées

Publié le 14 Décembre 2021

La DREES propose de construire un nouvel outil en appliquant les indicateurs d'accessibilité potentielle localisée (APL) à l'offre médico-sociale. Ce dossier de la DREES représente ainsi la première étape. D'autres travaux viendront compléter les indicateurs présentés ici.

Il ressort de ce dossier que plus de 85% de la population âgée de 60 ans ou plus se situe à moins de 15 minutes d'un établissement d'hébergement pour personnes âgées. La répartition géographique de ces places n'est pas homogène sur le territoire. Les établissements d'hébergement pour personnes âgées sont plus accessibles dans les villes centres des grands pôles urbains, hors celui de Paris.

[Dossier de la Drees](#)

Source : Drees, décembre 2021

[ANCREAI] Talents E-Santé 2021

Publié le 14 Décembre 2021

Jeudi 9 décembre 2021, s'est tenue la 2ème édition des Talents de la e-santé. Pour cette édition 2021, 143 dossiers ont été déposés et 45 finalistes sélectionnés. Au final, 11 projets ont été récompensés par l'Agence du numérique en santé (ANS) et la Délégation du numérique en santé lors des Talents de la e-santé.

La Fédération ANCREAI a été désignée « Coup de cœur du Jury » des Talents E-Santé 2021 dans le cadre du projet « Solidaires Handicaps », une plateforme qui permet d'aller plus facilement à la rencontre d'initiatives solidaires près de chez soi et de mettre en relation porteurs de projet, aidants et personnes en situation de handicap.

[Pour en savoir plus](#)

[ANAP] Gestion du temps de travail dans les ESMS

Publié le 14 Décembre 2021

L'ANAP propose [deux outils de gestion du temps de travail](#) à destination des professionnels en charge des ressources humaines des établissements sociaux et médico-sociaux ESMS.

Le premier outil permet la conception d'une maquette organisationnelle et le calcul des effectifs requis.

Le second permet de concevoir et de mettre en place un cycle de travail adapté à l'organisation de

l'établissement.

Des webinaires seront également proposés afin de répondre aux différentes questions des professionnels.

Les [pré-inscriptions](#) sont d'ores et déjà possibles.

Source : ANAP, décembre 2021

[HAS] Trouble du neurodéveloppement/ TDAH

Publié le 14 Décembre 2021

La HAS publie deux notes de cadrage sur les troubles du déficit de l'attention avec ou sans hyperactivité pour l'enfant et l'adolescent d'une part, l'adulte d'autre part en vue de l'élaboration de recommandations de bonnes pratiques.

Le TDAH fait partie des troubles du neurodéveloppement au même titre que les troubles du spectre de l'autisme (selon le DSM-5). Le trouble déficit d'attention avec ou sans hyperactivité (TDAH), est caractérisé par l'association de symptômes d'inattention et/ou d'hyperactivité et/ou d'impulsivité dont l'expression peut varier au cours du temps et en fonction de l'environnement. Des études ont montré que 15% des enfants atteints de TDAH continuaient à présenter des caractéristiques cliniques qui répondaient aux critères de diagnostic à l'âge de 25 ans, et que plus de 50% ont continué à souffrir à l'âge adulte d'altérations significatives dans plusieurs domaines.

Les recommandations enfants prévues en octobre 2022 et celles des adultes en février 2023 compléteront les recommandations de 2014 en ciblant la suite du parcours de ces enfants et adolescents jusqu'à l'âge adulte, pour la confirmation du diagnostic et la prise en charge du TDAH par un spécialiste.

[Note de cadrage TDAH enfant](#)

[Note de cadrage TDAH adulte](#)

Source : HAS, décembre 2021

[CREAI Nouvelle-Aquitaine - CREAI Ile-de-France] Enquête SESSAD

Publié le 14 Décembre 2021

Le CREAI Nouvelle-Aquitaine (Bénédicte MARABET) et le CREAI Ile-de-France (Capucine BIGOTE) ont mené conjointement une enquête dans les SESSAD, suite à l'épidémie COVID-19. Cette enquête avait pour objectif de faire un état des lieux des différentes pratiques et organisations mises en œuvre par les SESSAD pour assurer la continuité de leur activité durant le confinement. Près

de 120 SESSAD y ont participé.

Les résultats obtenus montrent que les SESSAD ont su adapter leurs modes d'interventions pour éviter une rupture brutale et durable des accompagnements.

[Etude SESSAD](#)

Source : ANCREAI, décembre 2021

Besoin de répit - 17 fiches-repère pour les aidants

Publié le 14 Décembre 2021

En France, 8 à 11 millions de personnes aident régulièrement un ou plusieurs de leurs proches en situation de handicap, en perte d'autonomie en raison de l'âge ou atteints d'une maladie. Le secrétariat d'état chargé des personnes handicapées met à disposition 17 fiches-repère pour répondre aux difficultés rencontrées au quotidien par les aidants. Ces fiches présentent les principales solutions de répit qui existent que ce soit au niveau national ou local.

Ces fiches seront mises à jour chaque année selon le développement et les évolutions des différents dispositifs.

[17 fiches-repère](#)

Source : Secrétariat d'état chargé des personnes handicapées, 6 décembre 2021

[ANSA] Prévention des inégalités sociales dès le premier âge

Publié le 14 Décembre 2021

Parler Bambin est une approche pédagogique déployée en crèche pour prévenir les inégalités sociales dès la petite enfance.

L'Agence nouvelle des solidarités actives (Ansa) a mené dans le cadre d'une recherche action le déploiement expérimental du « programme national Parler Bambin » dans une centaine d'établissements d'accueil du jeune enfant (EAJE) entre 2016 et 2021.

L'objectif de ce document est de :

Restituer ce qu'est l'approche Parler Bambin
Proposer une synthèse des résultats du programme national Parler Bambin
Partager les principaux enseignements issus des 4 années d'expérimentation

[Bilan - Parler Bambin](#)

Source : ANSA, novembre 2021

Mon parcours handicap - Etudes supérieures

Publié le 14 Décembre 2021

Les jeunes en situation de handicap ne représentaient, à la rentrée 2020, que 1,82 % des étudiants. Malgré tout, ils sont quatre fois plus nombreux à suivre des études supérieures que lors de l'adoption de la loi du 11 février 2005.

Mon parcours handicap propose désormais une rubrique « [études supérieures et handicap](#) ». Elle vise à répondre aux questions des (futurs) étudiants, fournir des informations sur les aides, les accompagnements ou les démarches à effectuer ainsi que les coordonnées d'interlocuteurs.

Témoignage d'un étudiant [en vidéo](#)

AGENDA

Webconférence Suivi des Enfants Vulnérables

Le 16 décembre 2021

Echelle : En région

La Webconférence "Suivi des Enfants Vulnérables" : demi-journée de sensibilisation organisée le jeudi 16 décembre 2021 de 09h00 à 13h00.

Inscription : <https://www.helloasso.com/associations/orehane/evenements/webconference-sensibilisation-du-suivi-des-enfants-vulnerables-des-hdf>

Il nous manque quelque chose... Retourner au début du placement pour soigner l'enfant

Le 17 décembre 2021

Echelle : National

La prochaine journée AFIRM Grand Est aura lieu le Vendredi 17 Décembre 2021 à l'Amphithéâtre Aquarium , 34 rue Sainte Catherine à Nancy sur le thème "Il nous manque quelque chose... Retourner au début du placement pour soigner l'enfant ABC des commencements". [Programme et bulletin d'inscription.](#)

Renseignements : AFIREM – Hôpital des Enfants Malades – 149 rue de Sèvres – 75730 PARIS Cedex 15 Tél : 06 98 17 16 44 – 01 42 73 13 14 – Email : afirem@orange.fr – Site : www.afirem.fr

Innover par le design dans le grand âge et le handicap

Le 12 janvier 2022

Echelle : National

Les webinaires : "Innover par le design dans le grand âge et le handicap" auront lieu le Mercredi 12 et Jeudi 13 Janvier 2022. Ces webinaires seront animés par Régis de Closets avec l'appui de Diane Desprat, cheffe de projet au sein de la direction scientifique de la CNSA. La retransmission de l'émission intègre un sous-titrage en temps réel de la parole. La transcription en langue des signes française sera également mise en place. [Plus de détails](#)

[Contact.](#)

L'expérience de vie fait elle compétence ? Entraide, soutien et accompagnement par les pairs

Le 21 janvier 2022

Echelle : National

La journée d'étude en ligne sur "L'expérience de vie fait elle compétence ? Entraide, soutien et accompagnement par les pairs" aura lieu le 21 Janvier 2021. [Affiche](#)

Information programme et inscription : <https://expairscompeten.sciencesconf.org/>

Colloque « En'Vie d'autre ch'Ose ! »

Le 10 mars 2022

Echelle : En région

Avec pour objectif de favoriser l'autodétermination des personnes en situation de vulnérabilité, le CREA Hauts-de-France et le GREC'H s'associent pour organiser une journée d'étude le Jeudi 10 Mars 2022 : « En'Vie d'autre ch'Ose ! - Défis organisationnel et managérial » à l'Hôtel Mercure d'Arras.

Portée par la voix des personnes en situation de vulnérabilité, les évolutions réglementaires relatives à la transformation de l'offre (démarche RAPT, généralisation des CPOM, révisions des nomenclatures et des prestations, etc.) imposent un changement de paradigme quant à la place de la personne accompagnée. Dans une logique d'accès aux droits et de citoyenneté, les professionnels ont sans cesse

à adapter leurs postures pour accompagner la singularité des parcours de vie.

Lors de cette journée d'étude, nous proposons d'aller à la rencontre de ce nouveau regard et de ces pratiques émergentes, les découvrir, et interroger leur transférabilité. A travers la présentation d'expériences innovantes et l'étude de nouvelles logiques d'action, nous questionnerons l'impact de ces profondes mutations sur le rôle et l'organisation du travail social.

Inscriptions auprès du CREA I Hauts-de-France : Contact : Kathy LECLAIRE Par mail :

kleclair@creaihdf.org

[Programme et bulletin d'inscription](#)

Le syndrome du bébé secoué : les outils de prévention

Le 18 mars 2022

Echelle : En région

L'Association "Les Maux les Mots pour le Dire" vous convie à la prochaine conférence "Le syndrome du bébé secoué : les outils de prévention" qui aura lieu le 18 Mars 2022 à Lille Grand Palais.

[Programme](#)

Inscription sur le site : <https://lesmauxlesmotspourledire.fr/>

« Soutien au développement de l'enfant. Quelles interventions précoces ?

»

Le 13 juin 2022

Echelle : National

Le XIIIème congrès de la Société Francophone d'Etudes et de Recherche sur les Handicaps de l'Enfance (SFERHE) se tient cette année au Centre des congrès de Reims les 13 et 14 Juin 2022 sur le thème « Soutien au développement de l'enfant. Quelles interventions précoces ? » [Pré programme](#)

[Inscription en ligne obligatoire](#) [Contact helene.airiaud@tmsevents.fr](mailto:helene.airiaud@tmsevents.fr) +33 02 51 46 48 48

OFFRES D'EMPLOI

Chaque semaine, vous pouvez consulter les offres d'emploi en cliquant sur le lien présent dans le mail du Flash Infos.

Chaque semaine, l'intégralité des offres d'emploi est disponible sur [l'Espace Flash en cours](#), en cliquant sur « les dernières offres » (avec vos identifiants).

Tarifs Offres d'emploi :

Etablissements contribuant au CREAI : gratuit

Etablissements ou structures non contribuant : Première parution 120 €, parution supplémentaire 15 €

Tarifs Abonnement annuel au Flash Info :

Etablissements contribuant au CREAI : gratuit

Etablissements ou structures non contribuant : 145 €

Particulier : 59 €

Les adresses et informations recueillies font l'objet d'un archivage informatique pour une utilisation exclusive par le CREAI Hauts-de-France et ne sont pas cédées à des tiers. Vous disposez d'un droit d'accès, de modification, de rectification et de suppression des données qui vous concernent (art. 34 de la loi "Informatiques et Libertés" du 6 janvier 1978). Si vous souhaitez exercer ce droit, veuillez contacter le CREAI à l'adresse ci-dessous.

Flash Hebdomadaire édité et imprimé par le CREAI / 54 Bd Montebello / BP 92009 / 59011 Lille Cedex

Tél : 03.20.17.03.03. / Fax : 03.20.17.03.17. / ISSN 0753-6906

Responsable de la publication : Frédéric Ghyselen

Sélection des informations : Laurence Allaëys

Secrétariat de rédaction : Cécile Boulogne

Adresse du site : <http://www.creaihdf.fr/>

CREAI du Hauts-de-France

Siège social : 54, Bd Montebello - BP 92009 - 59011 Lille Cedex

Tél. 03 20 17 03 03 - Fax. 03 20 17 03 17
